

Aux parents d'élèves des Ecoles «Armand Silvestre»,  
«Anatole France», «Logie» et «Mermoz»  
s/c de Monsieur, Madame le Directeur

## Procédure d'inscription des futurs élèves de 6<sup>ème</sup> au collège Les Bruyères

Madame, Monsieur,

Afin de procéder à l'inscription obligatoire de votre enfant en 6<sup>ème</sup>, je vous prie de suivre les instructions ci-dessous.

<b>Mercredi 15 juin 2016</b> <b>horaire et ordre de passage</b>
--

École Armand Silvestre	08h30 - 10h00
École Logie	10h30 - 11h30
École Mermoz	11h30 - 12h30
École Anatole France	13h30 - 14h30
Autres Écoles	14h30 - 15h00

***Attention, passée cette date, la place sera considérée comme vacante.***

-> **Se munir obligatoirement des documents suivants :**

1) Originaux et photocopies de 2 justificatifs de domicile récents (moins de 3 mois) ou en cours de validité, au nom du représentant légal de l'élève, parmi :

- Taxe d'habitation (pages 1 et 4)
- Contrat d'assurance habitation principale détaillé
- Facture EDF ou GDF

*Tout autre document n'est pas accepté.*

2) La copie du livret de famille (pages concernant les parents et les (l') enfant(s))  
Et le cas échéant, la décision du juge aux affaires familiales (garde alternée, garde confiée à un tuteur,...)

-> **Remplir la fiche de renseignements**, accompagnée de **deux photos d'identité** (nom et prénom au verso), ainsi que la **demande d'inscription à la demi-pension** (documents joint).

*La liste des fournitures scolaires vous sera remise lors de votre venue.*

*Le collège fermera ses portes à 15h00.*

Isabelle GHESQUIER, Principale